

Sel gris

Marie-Laure Legay

Sel de mer non raffiné utilisé brut pour les grosses salaisons ou transformé en sel blanc pour le pot et la salière. Certaines salines produisaient principalement du sel gris, comme les salins d'Hyères, en Provence, qui approvisionnaient le Dauphiné, mais la plupart des lieux de production fournissaient les deux types de sel. Comme le sel blanc, le sel gris faisait l'objet d'importants trafics frauduleux aux frontières des pays de grandes gabelles. Entre l'Artois et la Picardie, des mesures drastiques furent adoptées pour encadrer sa consommation. En juillet 1719, le gouvernement taxa ce sel à l'entrée des ports septentrionaux à hauteur de 10 livres la rasière, ce qui était tout à fait dissuasif pour le commerce. C'étoit une vraie gabelle à laquelle les peuples se trouvoient ainsi directement assujettis. Les provinces du Nord ont dès lors préféré renoncer à l'usage du sel gris. Le Hainaut avait l'interdiction d'en faire usage depuis 1679 ; pour éviter l'installation de bureaux de contrôle de la Ferme, les Etats du Cambrésis avaient ordonné d'eux-mêmes l'interdiction de la consommation en 1685. En 1720, l'usage du sel gris fhaudières et poèles qu'après avoir été mesuré.

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

- Sources archivistiques:
 - AD Bouches-du-Rhône, C 949, n° 42 : Mémoire du 5 juin 1771 sur le projet d'approvisionnement de la Provence en sel gris
 - AD Nord, Mémoire pour les Etats d'Artois contre les Fermiers généraux, Paris, 1740, f° 13
 - AD Bouches-du-Rhône, C 949, n° 42 : Mémoire du 5 juin 1771 sur le projet d'approvisionnement de la Provence en sel gris
 - AD Nord, Mémoire pour les Etats d'Artois contre les Fermiers généraux, Paris, 1740, f° 13

Bibliographie scientifique:

Citer cette notice:

Marie-Laure Legay, *Sel gris* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictio-
nnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/28>